



## Mon voisin me coupe le courant !

-----  
Par PatriceFB

Bonjour,

Mes voisins (un jeune couple) qui habitent en dessous de moi me coupent le courant plusieurs fois par jour (c'est une maison partagée et mon compteur Linky se trouve au rez-de-chaussée juste à coté d'eux).

Ils font ça pour se « venger » du soit disant bruit que je fais, sachant qu'une plainte de leur part à été déposée contre moi pour harcèlement moral suite à mes soi-disant nuisances sonores, puis, suite à une conciliation de justice, le propriétaire à fait des travaux d'isolation au niveau de mon sol, mais malgré ça mes voisins continuent toujours de me couper le courant jusqu'au moment ou je vous écris là.

Je vous informe que je suis en très mauvais termes avec eux, et aucune communication n'est possible entre nous.

Comment puis-je régler ce problème juridiquement parlant ?

-----  
Par jodelariege

bonjour

quelles qu'en soient les raisons le voisin n'a pas à se faire justice lui même  
prévenez immédiatement votre propriétaire par lettre recommandée avec accusé de réception  
voyez aussi avec la police/gendarmerie

-----  
Par PatriceFB

Merci jodelariege pour votre réponse.

J'ai déjà appelé la police, mais une fois sur le lieux mes voisins ont tout nié en disant que c'est moi qui me coupe à moi même le courant pour essayer de leur créer des problèmes.

J'ai déjà informé le propriétaire de ce problème et il semble perplexe, voir perdu vis-à-vis de ça.

Je suis en bons termes avec le propriétaire qui ne les supporte plus. A t'il un quelconque pouvoir pour agir contre ça d'une façon sûre ?

Cordialement.

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Proposez au propriétaire de mettre un coffrage fermé à clé sur chaque compteur.  
C'est peu onéreux et devrait terminer votre litige.